



**ARRETÉ N° 12/2024 PORTANT RÉGLEMENTATION
TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION POUR CAUSE
D'ÉVÉNEMENT CIRCONSTANCIEL**

Le Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2, L.2542-1 et L.2542-2
Vu le Code de la Route
Vu le Code de la voirie routière
Vu la déclaration préalable présentée le 8 avril 2024 par laquelle Monsieur Hubert SCHNELLER, Président du Comité des Fêtes d' Olwisheim sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public communal en vue d'organiser un vide grenier le dimanche 19 mai 2024 dans les rues d'Olwisheim.

Considérant que pour des raisons de sécurité il y a lieu d'instaurer provisoirement une réglementation de la circulation lors de la manifestation du dimanche 19 mai 2024.

ARRETE

Article 1 :

Les rues et place suivantes :

- Rue Principale du N° 27 au N° 63**
- Rue de la Rivière**
- Place des Tilleuls**

Seront interdites à la circulation des véhicules le dimanche 19 mai 2024 de 4 heures à 20 heures en raison de l'organisation d'un vide grenier.

Aucun stationnement n'est autorisé sur les trottoirs et chaussées des rues et place précitées.

Article 2 :

La signalisation nécessaire sera mise en place par le Président du Comité des Fêtes, sous son entière responsabilité.

Article 3 :

Par dérogation aux prescriptions édictées, l'interdiction de circulation visée à l'article 1^{er} ne s'applique pas aux véhicules des médecins, ambulances, des véhicules de police ou des services de secours et de lutte contre l'incendie.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Brumath
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- Madame Valérie CLAVEL, Responsable de l'Unité Technique de la Collectivité européenne d'Alsace de Haguenau
- Monsieur Hubert SCHNELLER, Président du Comité des Fêtes d'Olwisheim
- Pour affichage

Olwisheim, le 17 avril 2024



Le Maire

Alain RHEIN